

La fibre optique à Carignan où en est-on ?

Un bref rappel historique : en 2007, le département de la Gironde créait le syndicat Gironde Numérique pour répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens de Gironde, hors Bordeaux Métropole. Ce Syndicat a deux objectifs :

- Le déploiement des services de télécommunication à très haut débit, dont la fibre optique, aux usagers.
- L'accompagnement des communes dans leur transformation numérique.

Sur le premier point, c'est la communauté de commune Les Coteaux Bordelais qui, en devenant adhérente du syndicat, permettait à la commune de bénéficier des services de déploiement de la fibre optique aux abonnés.

Il s'agit d'un programme ambitieux, planifié sur 6 années, 2018-2024, qui permettra d'apporter la fibre optique à plus de 460 000 foyers. Le financement de ce projet industriel est financé par Le Département, les Communautés de communes et d'agglomération, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe.

Sur Carignan, les trois phases de déploiement : 2018-2020, 2020-2022 et 2022-2024 ont été définies et arbitrés par la municipalité précédente et apparaissent **sur la carte du site de Gironde Haut Méga** : <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>



La phase 3 (2022-2024) correspond à un secteur qui avait déjà été rénové en 2016 par la mise en place de nouveaux équipements (des répartiteurs nouvelle génération) visibles à l'angle de la rue de Verdun et de la RD 936 E5.

Pour connaître l'état du déploiement sur votre logement, vous pouvez consulter la carte interactive sur le site de Gironde Haut Méga.

Il vous suffit de taper votre adresse postale pour connaître l'état des travaux sur votre domicile.

Vous saurez alors instantanément si votre domicile est disponible à la commercialisation, ou si des travaux sont en cours pour qu'il le devienne.

Une réunion publique spécifique vous sera proposée sur le dernier trimestre pour vous accompagner si vous avez des interrogations complémentaires concernant le déploiement.

A ce jour à Carignan de Bordeaux, un peu plus de 1800 logements sont éligibles à la fibre, 50% des études sont terminées et les mises en service sont en cours pour un tiers d'entre elles.

LA MUNICIPALITÉ SE BAT CONTRE LES ABATTAGES ILLÉGAUX



Les espaces boisés classés (EBC) sont des espaces constitués de bois, forêts, parc à conserver, à protéger ou à créer, arbres isolés, haies ou plantations d'alignement, classés en tant que tels dans le Plan Local d'urbanisme (PLU).

Ce classement permet ainsi de protéger ces espaces en raison de leur fonction écologique, économique et sociale et de leur contribution à la diversité et l'amélioration du paysage urbain et naturel.

Il est interdit notamment dans un EBC tout changement d'affectation des sols de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ainsi que leur défrichage.

Dans tout EBC les coupes et abattages d'arbres sont soumis à la procédure de déclaration préalable dès lors qu'il ne s'agit pas d'une mesure d'entretien (enlèvement des arbres dangereux par exemple) (arts 421-23g et L421-

4 du Code de l'urbanisme) ou d'un acte de gestion forestière inscrit dans un plan d'aménagement ou de gestion agréé par les autorités.

De manière générale, les travaux réalisés en violation des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'urbanisme constituent un délit pénal.

C'est ainsi qu'il a été dressé procès-verbal par la Commune des abattages intervenus récemment ; Le procès-verbal a été transmis au Procureur de la République et la Commune se constituera partie civile dans le cadre des poursuites pénales.

A l'avenir, si de tels faits devaient se reproduire, une action publique similaire sera systématiquement engagée.

Nos arbres sont un patrimoine commun qu'il convient de respecter et de préserver. Nous y veillerons.

UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIALE À CARIGNAN

La municipalité développe une politique sociale plus solidaire et favorisant les liens intergénérationnels. Passage en revue des premières actions concrètes.

Une rencontre avec les professionnels des établissements sociaux et médicosociaux présents sur la commune



Le 6 juillet, la municipalité a réuni tous les responsables des établissements médico sociaux de Carignan (Etablissement d'Hébergement

pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Les Muriers et l'Orchidée, le Foyer Occupationnel (FO) et un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de la résidence Jean Rivière, l'Institut Médico Pédagogique (IMP) Jean Le Tanneur, l'association ADEPA. Dans une démarche de concertation partagée, les objectifs de cette rencontre visaient une présentation mutuelle et une meilleure connaissance de leurs attentes vis-à-vis de la municipalité au regard des enjeux actuels de l'action sociale et médicosociale, notamment celui de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette rencontre a permis ainsi de pointer une volonté, largement partagée, de renforcer le lien entre la municipalité et les établissements pour poursuivre et construire des projets communs, pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans Carignan, pour renforcer l'accessibilité des équipements communaux (sportifs, salles...).



L'installation du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) a pour vocation de seconder les CCAS communaux. Le CIAS des Coteaux Bordelais intervient sur :

- L'aide au maintien à domicile,
- Le Portage de repas à domicile,
- Le transport à la demande,
- L'amélioration de l'habitat pour favoriser le maintien à domicile et les économies.

Le nouveau conseil d'administration du CIAS 2020-2026 a été installé le 2 septembre 2020. Christophe Colinet et Anthony Brouard en sont membres. A partir de l'analyse des besoins sociaux, les membres du CIAS devront réfléchir à renforcer la complémentarité et l'articulation entre l'action du CIAS et celle de tous les CCAS pour des réponses cohérentes et adaptées aux enjeux communautaires.

Pour contacter le CIAS : 05 57 34 26 37

La mise en place du Centre Communal d'Actions Sociales



Un centre communal d'action sociale ou CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune. Cet organisme intervient

à l'échelon local sur le seul territoire de la commune. Il est administré par un conseil d'administration (CA) présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées. Le CA du CCAS a été installé le 23 juillet dernier sous la présidence du maire Thierry Genetay.

Membre élu du conseil d'administration	Membres désignés
Christophe Colinet	Guillaume de Kermadec
Michèle Sage	Nathalie Ostein
Anthony Brouard	Michel Larechea
Sandrine Lacoste	Karine Supery
Véronique Zoghbi	Jean Louis Roy

Ce premier Conseil d'Administration a permis de nommer Christophe Colinet Vice-président du CCAS, d'adopter le nouveau règlement intérieur, d'affecter le résultat de l'exercice 2019 et de voter le budget 2020.

La volonté est de bien de faire évoluer son champ d'actions par rapport à aux années précédentes pour inscrire l'action du CCAS, 1er acteur social de proximité, dans les enjeux de demain, dans une logique de développement social durable, respectueuse de chacun.

Pour contacter le CCAS de Carignan : 05 56 21 21 62 ou 06 12 12 64 19 du lundi au vendredi 9h à 12h ou par mail à actionsociale@carignandebdx.fr

La mise en œuvre d'un plan canicule 2020

En vigueur du 1er juin au 15 septembre, le plan national canicule pour but d'informer la population sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables (âgées, handicapées, enfants...) pendant les vagues de chaleur. Ce plan définit 4 niveaux d'alerte pour lesquels des actions et des mesures spécifiques y sont associées.

Sur Carignan de Bordeaux, les agents municipaux, les élus accompagnés de bénévoles, que nous remercions

chaleureusement, ont ainsi pu maintenir le lien avec les **35 Carignanais** inscrits au registre des personnes vulnérables (appels téléphoniques, visites à domicile). Si certaines journées ont été particulièrement chaudes, les niveaux maximums d'alerte pour lesquels la municipalité de Carignan était prête, n'ont finalement pas été déclenchés par la Préfecture.

LA SEMAINE BLEUE



« La Semaine Bleue » est un moment fort annuel pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations et créer du lien entre génération.

Cette année, épidémie oblige, le thème principal en sera :

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après COVID ».

La Semaine Bleue aura lieu les 7, 8 et 9 octobre 2020 à L'Odysée.

PROGRAMME

Mercredi 7 octobre	10h00-10h15 : Ouverture Mairie/CCAS Carignan 10h30-12h30 : Le déplacement des séniors : ateliers AMSRA (sur inscriptions, places limitées). 10h30-11h00 : Bilan des actions de solidarité durant le confinement (vidéo, expo). 11h15-12h00 : Post confinement : « Positivons l'avenir ! » Témoignages des Carignanais. 14h00-15h30 : Le déplacement des séniors. Ateliers AMSRA suite. 14h-17h00 : Intergénérationnel : actions avec les jeunes du collège de Lestonnac).
Jeudi 8 octobre	9h30-12h00 : Forum : « Tout savoir sur Les ressources du territoire : mes droits, ma santé, mes démarches. » ASEPT, Ecrivain public, UFCV, CLIC Rive droite, EHPAD de Carignan, Résidence Jean Rivière, AXA Prévoyance Santé, CCAS de Carignan de Bordeaux, CIAS des Côteaux Bordelais. MESOLIA (à confirmer), Bus SOLIHA (à confirmer). 14h00-17h00 : Forum « Bien vivre sur sa commune, son territoire : des acteurs pour vous » Présence des différentes associations communales/intercommunales, Mini Atelier de l'association ASEPT (à confirmer)
Vendredi 9 octobre	10h00-10h45 : Conférence « Comment booster ses défenses immunitaires naturellement » Alexia BERNARD, Naturopathe à Carignan de Bordeaux. 11h00 – 12h00 : Marche Bleue solidaire (Ballade sur le territoire de Carignan). Départ et retour devant l'Odysée. 14h-14h45 : Conférence ASEPT / CLIC (thèmes à définir) 15h00-16h15 : Comité de Jumelage de Carignan, Marc Gizard. 16h30-17h00 : Pot de clôture

Pour l'atelier sur le déplacement des séniors, vous pouvez vous inscrire par mail à : actionsociale@carignandebdx.fr ou par téléphone au 05 56 68 15 02.

En fonction des conditions sanitaires du moment, nous pourrions être amenés à reprogrammer cet évènement.

